



Rencontrer un psychologue du travail de France Travail

DEMANDEURS D'EMPLOI • SERVICES

Vous vous questionnez sur votre évolution professionnelle, sur votre situation actuelle, sur les difficultés que vous rencontrez dans votre parcours professionnel ?

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE PRENDRE CONTACT AVEC UN PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL DE FRANCE TRAVAIL :

Le psychologue intervient en complément de votre conseiller pour vous accompagner dans la réflexion liée à votre devenir professionnel afin de :

- **porter un autre regard** sur vous-même ou sur votre situation,
- **préciser vos atouts** personnels et professionnels,
- **échanger sur les difficultés** actuelles ou passées qui vous empêchent d'avancer dans votre parcours de retour à l'emploi,
- **éclairer vos choix** professionnels.

MODALITÉS DE LA RENCONTRE

A votre demande, ces rencontres se déroulent sur la base du volontariat.

- l'intervention du psychologue du travail est ponctuelle et s'ajuste à vos besoins,
- selon vos préférences, vous êtes reçu soit en entretien individuel, soit les échanges se font à distance par téléphone ou visioconférence,
- les échanges sont confidentiels : les informations utiles à transmettre à votre conseiller sont décidées avec vous.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

Renseignez-vous :

- à l'accueil de votre agence
ou
- auprès de votre conseiller France Travail